

LA RÉUSSITE : UNE QUESTION DE DEVOIRS ?

Bien que la mesure des « devoirs faits » concerne le secondaire, elle n'est pas sans résonance dans le primaire où la question fait toujours débat entre une pratique théoriquement interdite et des pratiques persistantes. Le travail personnel hors l'école est-il souhaitable, et pour quoi faire ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
LAURENT BERNARDI
PIERRE MAGNETTO
VIRGINIE SOLUNTO

L'annonce par le nouveau ministre de l'Éducation nationale de la mise en œuvre en cette rentrée du dispositif sur « les devoirs faits », en vertu duquel chaque élève les aura réali-

sés d'abord au collège et n'aura plus à les faire à l'extérieur, vise d'abord l'enseignement secondaire. Elle a cependant fait ressurgir un débat aussi vieux que celui de l'école de Jules Ferry, qui touche aussi l'élémentaire, sur la pertinence du travail personnel demandé aux élèves après l'école. Les enseignants peuvent-ils ou pas donner des devoirs ? Si oui lesquels ? Les devoirs sont-ils vraiment efficaces pour la réussite des élèves ? Sont-ils de nature à renforcer le poids des inégalités sociales à l'école ? Existe-t-il des « bonnes pratiques » en la matière ? La réponse à toutes ces questions ne va pas de soi, d'autant que les prescriptions font débat. La

circulaire de 1956 les interdit. Mais selon un rapport de l'inspection générale datant de 2008, face à la persistance de cette pratique, « il est urgent de préciser la nature exacte de ce qui est interdit et de ce qui ne l'est pas hors du temps de la classe » (lire p14). En fait, comme le rappelle la sociologue de l'éducation Séverine Kakpo, « ce sont les travaux écrits qui sont interdits et pas les tâches orales. Mais cette différence fait sans doute peu sens pour les enseignants car un travail oral,

comme une lecture préparatoire ou encore l'apprentissage d'une leçon, peut requérir autant de temps qu'un travail écrit et présenter un grand degré de complexité pour les élèves » (lire p17).

Les apprentissages, c'est dans la classe

Il y a sans doute plusieurs raisons à ce que la plupart des enseignants donnent des devoirs. La pression des parents d'élèves d'une part. Qu'ils soient proches ou éloignés des codes scolaires, ils sont nombreux à en demander, pour des motivations dif-

férentes mais convergentes (lire p13). Mais les raisons peuvent aussi être pédagogiques. « Si les devoirs continuent à être prescrits, c'est sans doute

« SI LES DEVOIRS CONTINUENT
À ÊTRE PRESCRITS,
C'EST SANS DOUTE PARCE
QUE TOUT PROCESSUS
D'APPRENTISSAGE PASSE
PAR UNE PHASE DE TRAVAIL
PERSONNEL, QUI
PERMET APPROPRIATION
ET CONSOLIDATION
DES NOTIONS ÉTUDIÉES »



parce que tout processus d'apprentissage passe par une phase de travail personnel qui permet appropriation et consolidation des notions étudiées», rajoute Séverine Kakpo. Dès lors, reste à savoir comment s'y prendre. Des initiatives de terrain dessinent des perspectives. À Forbach en Moselle, l'équipe de l'école du quartier Marienau, a élaboré une charte des devoirs, en réponse à la demande des parents. Elle l'a intégrée dans le projet d'école. «Les parents ont souvent une représentation fautive de l'école. Il s'agit avant tout de déconstruire la corrélation réussite-devoirs et de dédramatiser en expliquant que les apprentissages, c'est à l'école et que les devoirs, c'est avant tout un lien avec la famille» explique Flavia Cammarata, la directrice. Les enseignants ont construit des outils codifiant à la fois la pratique du travail personnel et les attendus, en transparence avec les parents. D'autres ont opté pour des méthodes plus radicales, s'interdisant de donner des devoirs. «J'ai d'abord enseigné en éducation prioritaire où il ne servait à rien de donner des devoirs puisque la plupart ne les faisait pas. Il fallait donc que je mette des choses en place au sein de la classe pour rompre avec cette inégalité entre ceux qui peuvent être aidés et les autres», explique Nathalie, enseignante en CM2 à Nice. «Les devoirs peuvent aussi être source de conflits entre parents et enfants et l'école n'a pas à favoriser ça. Ce qui m'importe, c'est que les parents consacrent un temps d'échange quotidien avec leurs enfants sur ce qu'ils ont fait en classe, sur

ce qu'ils ont appris», enchérit Claude, PE dans les Pyrénées-Atlantiques. Les deux enseignants ont intégré le travail personnel sur le temps dédié aux apprentissages. «Ça se fait en classe. Avant une nouvelle séance, on revient systématiquement sur ce qu'on a déjà appris», martèle Claude (lire p16).

Une source supplémentaire d'inégalités

Le sociologue de l'éducation Étienne Douat (p14) approuverait certainement leur démarche, convaincu qu'il est que les devoirs sont source de creusement des inégalités. «Cette dimension est souvent ignorée par l'institution et l'enfant est seul face au décryptage de ce qui lui est demandé. Le système des devoirs implique un certain style de vie, un emploi du temps et du corps selon une logique planifiée qui est sous-représentée ou absente dans certaines familles, en particulier les plus précaires», dit-il. Comment éviter un tel travers? Peut-être déjà en donnant «des devoirs renvoyant à des enjeux d'apprentissage que les enfants se sont suffisamment appropriés en classe pour pouvoir travailler seuls», suggère Séverine Kakpo. Reste d'autres questions non résolues, notamment celle de la coordination des enseignants avec les autres acteurs des activités pédagogiques car les devoirs



INDISPENSABLE FORMATION

Ils n'existent pas mais tout le monde, ou presque, en donne et il y a donc bien un enjeu pédagogique autour des devoirs à la maison. Chaque situation d'apprentissage convoque des temps d'appropriation et d'exercices permettant d'intégrer ce qui a été enseigné. Et mieux maîtriser la boucle de ces apprentissages entre la classe et la maison ne s'improvise pas. La formation initiale des enseignantes et des enseignants des écoles a, pour le SNUipp-FSU, un rôle déterminant à jouer dans cette élaboration. Quel type de travail donner à faire à la maison et dans quel but? Quels prérequis installer pour donner du sens et ainsi permettre un véritable travail autonome? Mais aussi quels liens construire avec les familles sur ce sujet complexe? Autant de contenus de formation, éclairés par les travaux de la recherche, aujourd'hui largement absents des cursus proposés dans les Espé qui devraient aussi irriguer la formation continue proposée aux équipes d'écoles dans un souci d'harmonisation des pratiques. Au risque de voir perdurer des malentendus qui creusent toujours aujourd'hui les inégalités sociales de destin scolaire.

ne se font plus forcément à la maison, mais dans des structures périscolaires ou de soutien. De la notion de «devoirs à la maison», l'école est passée parfois sans le savoir à celle de «travail hors la classe», qui implique cette fois d'autres acteurs pédagogiques. Cette réflexion sur les pratiques relève aussi d'une formation professionnelle actuellement plutôt pauvre sur le sujet. Comme s'il y avait un prérequis pour les enseignants qui allait de soi, ce qui n'est pas le cas.

TRAVAIL HORS L'ÉCOLE

QUELLE PLACE DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE ?

Si les devoirs sont interdits par une circulaire depuis 1956, c'est pourtant à la même période qu'ils ont pris une place particulière au sein du système scolaire. Ils assurent un rituel de transition entre l'école et les familles qui y voient un enjeu important pour la réussite scolaire des élèves.



Le rituel des devoirs est toujours d'actualité.

Les devoirs à la maison sont-ils interdits ? Voilà une question à laquelle tout le monde semble avoir une réponse datée, celle de la circulaire de 1956 qui précise qu'« aucun devoir soit obligatoire, soit facultatif ne sera demandé aux élèves hors de la classe ». Et pourtant tous les enseignants ou presque en donnent, à la nuance près qu'il ne s'agit pas la plupart du temps de devoirs écrits mais de leçons ou de lecture qui, elles, ne seraient pas interdites par ladite circulaire. Une nuance que même l'inspection générale de l'Éducation nationale avait du mal à trouver et qui concluait dans un rapport sur le travail des élèves en dehors de la classe, publié en octobre 2008 : « Il est urgent de préciser la nature exacte de ce qui est interdit et de ce qui ne l'est pas hors du temps de la classe ».

Une externalisation du travail personnel

Si les écoliers ont toujours eu des devoirs, ceux-ci ont pris une place particulière au sein de l'école au moment même où cette circulaire venait les interdire. En effet jusqu'aux années 60 le maître d'école était le seul garant du travail personnel des élèves. Il a été mis fin à cet encadrement au moment même où la massification de l'école aurait nécessité au contraire une prise en charge plus resserrée, évitant l'externalisation vers des familles qui étaient de moins en moins outillées pour répondre aux exigences de l'école. Car, entre temps, les savoirs enseignés ont énormément évolué passant d'un registre normatif/descriptif avec des compétences de l'ordre de la restitution de leçons apprises par cœur à un registre conceptuel

permettant de décrire la complexité. Et c'est d'ailleurs tout le sens des différents dispositifs d'accompagnement à la scolarité, aides aux devoirs ou autres séances *coup de pouce* qui ont cherché à compenser les écarts pour les élèves les plus éloignés des attendus de l'école. Alors que les vertus des devoirs restent bien difficiles à prouver, ils continuent pourtant de relever de croyances partagées dans la société sur le fait que les élèves pourraient acquérir des connaissances et des compétences à la lueur de la bougie sur la table de la cuisine chaque soir.

Étienne Douat, maître de conférence en sociologie, université de Poitiers

3 QUESTIONS À



« On est au bout de la logique d'externalisation »

Tous les enfants sont-ils égaux face aux devoirs à la maison ?

Il y a une inégalité des conditions familiales et sociales des élèves. Faire ses devoirs requiert un logement calme avec un bureau disponible le soir mais aussi un emploi du temps familial calé sur l'emploi du temps scolaire. Les sollicitations du contexte immédiat comme la garde des cadets pour les aînés ou les tâches administratives ou domestiques compliquent l'exercice de concentration. Les devoirs réclament aussi des ressources particulières comme un ordinateur connecté, un rapport particulier

des parents au langage et une familiarité avec la culture scolaire. Cette dimension est souvent ignorée par l'institution et l'enfant est seul face au décryptage de ce qui lui est demandé. Le système des devoirs implique un certain style de vie, un emploi du temps et du corps selon une logique planifiée qui est sous-représentée ou absente dans certaines familles, en particulier les plus précaires.

Comment donner des devoirs aux élèves sans en pénaliser certains ?

En allant à rebours de ce processus de délégation aux parents de ce travail d'études et en le réinternalisant dans les murs de l'ins-

titution pour ne pas laisser aux aléas des inégalités familiales l'accrochage scolaire des élèves. La massification des années 60 à 90 s'est accompagnée d'une propension à externaliser toute une série de tâches aux familles et aux associations mais le système n'a pas produit la démocratisation scolaire qu'on pouvait espérer, comme le prouvent les nombreuses enquêtes qui rappellent le poids des inégalités scolaires en France. On est au bout de cette logique d'externalisation.

Quels effets les devoirs peuvent-ils produire sur les familles ?

Pour les plus éloignées de la culture scolaire, un sentiment de

disqualification dans une course scolaire dont ils ont pourtant intériorisé l'importance. Pour les classes populaires la pertinence des ressources mobilisées rend difficile l'interprétation des consignes. Du coup les aides peuvent être décalées, entraînant souvent des malentendus sur ce que apprendre scolairement veut dire et une aggravation de la difficulté. Et pour tous les milieux le rituel des devoirs peut nourrir des conflits intrafamiliaux et les inégalités dans l'univers domestique. Il tend à les déposséder d'un certain type de lien avec leur enfant permettant la construction et l'expression de ressources « descolaro-centrées ».

MARIENAU (57)

ON APPREND À LES FAIRE EN CLASSE

L'école de Marienau, un quartier de Forbach, a mis en place une charte des devoirs. Des parents impliqués et un temps de travail réduit à la maison car la méthodologie est au cœur des apprentissages.

La petite école de Marienau, dans la banlieue ouest de Forbach en Moselle, se situe à deux pas de la frontière franco-allemande. Dans cette école en Rep+, les 66 élèves de maternelle côtoient les 4 classes d'élémentaire. À Marienau, tout a commencé en 2009. Une journée d'école très chargée, des conditions de travail inégales à la maison et des parents demandeurs, ont amené le conseil des maîtres à réfléchir à une Charte des devoirs, adoptée par le conseil d'école en 2011, et qui s'inscrit dans le projet éducatif de l'école. «*Les parents ont souvent une représentation fautive de l'école. Il s'agissait avant tout de déconstruire la corrélation réussite-devoirs et de dédramatiser en expliquant que les apprentissages c'est à l'école et que les devoirs, c'est avant tout un lien avec la famille*» explique Flavia Cammarata, la directrice. «*Les parents sont très impliqués dans l'école. On leur explique en début d'année ce que l'on attend d'eux à la maison ou 'comment apprendre'*», poursuit-elle. La charte des devoirs rappelle le temps à y passer en fonction du niveau, le type de devoirs, quelques engagements de l'école sur ce qui sera préparé en classe et ce qui est attendu des élèves et des parents.

Je connais ma leçon si je sais...

Les devoirs sont pensés dans le temps d'apprentissage de chaque séance avec tous les soirs, après la classe qui finit à 15h, une heure et demie d'aide aux devoirs assurée par les enseignants dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Benjamin Schouwer raconte «*Après un temps d'apprentissage, je leur donne une petite feuille de papier et ils doivent écrire ce qu'ils ont retenu. On voit ce qui est passé ou non*». «*Comme on a fait ensemble, on sait ce qu'il faut retenir*», explique Bérénice, son élève de CE1. «*Pour apprendre les tables collectivement en classe, on a travaillé avec «P'tit malin*». Chaque produit est



DÉCONSTRUIRE
(HEZ LES PARENTS)
LA CORRÉLATION
RÉUSSITE-DEVOIRS.

associé à une petite histoire dont ils se souviennent à la maison. Pour les mots de la dictée, avec les CE2, on a mis en place une méthodologie pour mémoriser» poursuit la directrice. Luna, 8 ans, explique «*On regarde l'étiquette, on épelle le mot, on le cache, on l'écrit avec le doigt, puis sur l'ardoise. Et comme ça on mémorise*». «*À la maison, on a une enveloppe avec toutes les étapes écrites dessus. C'est plus facile et on le refait*», affirme Erwin. Murielle Bendaouadji travaille avec les CM1 et CM2 sur les cartes mentales pour réussir à comprendre et à apprendre. «*En début d'année on schématise les leçons collectivement. Maintenant ils construisent leurs cartes mentales eux-mêmes*». Alicia, élève de CM2 explique «*On prend nos propres mots, on les écrit au tableau et on en fait une leçon*». La construction collective de la trace écrite fait partie du processus de mémorisation. Quant à l'aide aux devoirs elle porte sur la méthodologie, l'autonomie, la coopération et la révision avec DCOL pour les plus grands. À la maison c'est juste de l'entraînement. Et Lucie de conclure «*Et quand ça bloque, alors la maîtresse réexplique le lendemain*».

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

DISPOSITIFS COUP DE POUCE

Près de 11 000 enfants et leurs parents bénéficient chaque année du dispositif des Clubs de lecture et d'écriture (CLÉ) de l'association *le coup de pouce* organisé après l'école. Les enfants âgés de 6 et 7 ans, repérés en situation de fragilité, participent à des ateliers d'1h30 conduits chaque soir par un animateur pour 5 enfants. Un partenariat concerté entre les enseignants, les animateurs du club et les municipalités pour des actions qui vont bien au-delà d'une simple aide aux devoirs. **Toutes les infos sur** www.coupdepouceassociation.fr

AFEV

SOUTIEN PERSONNALISÉ

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) accompagne des enfants ou des jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire. Le suivi est personnalisé et centré sur les besoins et les centres d'intérêts du jeune. L'accompagnement, assuré par un étudiant bénévole, englobe et dépasse le cadre scolaire pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle, la mobilité ou encore l'autonomie. Des rencontres qui ont lieu au domicile de l'enfant ou du jeune et qui visent également à soutenir la famille. **Sur** www.afev.org

MEN

LE « OUI MAIS » DES IG

Pour faire l'état des lieux et mesurer les conditions d'efficacité du «*travail des élèves en dehors de la classe*», un rapport de l'Inspection générale daté de 2008 a été publié en mai 2012. Les inspecteurs généraux Viviane Bouysse, C. Saint-Marc, H-G. Richon et P. Claus y faisaient état de leurs questions, parfois piquantes. Ainsi ont-ils interrogé l'interdiction réelle des devoirs, y compris dans les textes... Un rapport qui au final se déclare favorable au travail à la maison mais qui préconise de préparer en classe le travail demandé à la maison. **Rapport-n°2008-086, octobre 2008 sur** www.education.gouv.fr

REGARDS (CROISÉS)

CES INSTITS QUI N'EN DONNENT PAS

Ils sont loin d'être les plus nombreux, mais ils sont convaincus du bien-fondé de leur démarche. Rencontre avec ces enseignants des écoles qui ont banni les devoirs à la maison.

Dans son CM2 d'une école d'application niçoise, Nathalie n'a pas attendu la consigne de l'IEN, passée en 2015, de ne plus donner de devoirs aux élèves. « J'ai d'abord enseigné en éducation prioritaire où il ne servait à rien de donner des devoirs puisque la plupart ne les faisait pas. Il fallait donc que je mette des choses en place au sein de la classe pour rompre avec cette inégalité entre ceux qui peuvent être aidés et les autres », explique-t-elle. « Et puis c'est devenu une conviction profonde. » Même conviction pour Claude, qui exerce depuis 25 ans dans une classe unique des Pyrénées-Atlantiques. Pour lui « Les devoirs peuvent aussi être source de conflits entre parents et enfants et l'école n'a pas à favoriser ça. Ce qui m'importe, ajoute-t-il, c'est que les parents consacrent un temps d'échange quotidien avec leurs enfants sur ce qu'ils ont fait en classe, sur ce qu'ils ont appris. »

Pour Nathalie, le travail à la maison, « c'est du temps pris sur des activités familiales, culturelles, sportives, qui concourent aussi à une meilleure aisance dans les apprentissages. » Mais les parents, justement, qu'en pensent-ils de cette absence de devoirs ? « Ils sont ravis de ne pas avoir ça à gérer le soir après leur travail, remarque Claude, et puis ils voient bien que leurs gamins y arrivent sans ça. » « Bien sûr qu'on entend sur la "radio trottoir", devant l'école, qu'un bon enseignant est un enseignant qui donne beaucoup de devoirs, s'amuse Nathalie, mais ils s'habituent à la démarche et finissent par nous faire confiance. » Mais la démarche, quelle est-elle ? Pour Claude, « le transfert de connaissances, la mémorisation et l'entraînement ça se fait en classe. Avant une nouvelle

Du temps rendu à d'autres activités.



séance, on revient systématiquement sur ce qu'on a déjà appris, pareil à la suite de l'activité. » Nathalie « travaille beaucoup sur la reformulation et la verbalisation des procédures. L'apprentissage de la leçon est lié aux moments où on l'utilise dans un continuum entre activités de mémorisation et d'entraînement. » Et chez l'un comme chez l'autre, les enfants disposent d'aide-mémoire, consultables à volonté. Au bout du compte, « le programme de CM2 est bouclé à la fin de l'année », prévient Nathalie. « Ce qui n'empêche pas certains enfant de me réclamer...des devoirs de vacances », conclut Claude, fataliste.

IFÉ

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

« Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève », titre le dossier n° 111 de juin 2016 de l'Institut français de l'éducation (IFÉ). Après un rappel historique, Rémi Thibert, chargé d'étude à l'IFÉ, interroge la notion de travail personnel trop souvent réduite aux devoirs à la maison, les conditions de son déroulement. Il dresse enfin des perspectives pour susciter l'engagement et la persévérance dans l'activité de l'élève. Un document incontournable pour qui veut connaître l'état de la recherche sur ces questions.

En accès libre sur ife.ens-lyon.fr

LIVRE

FAIRE SES DEVOIRS

Quels sont les enjeux cognitifs et sociaux de la pratique ordinaire des devoirs à l'école ? C'est à cette question qu'ont essayé de répondre les auteurs de cet ouvrage collectif dirigé par Patrick Rayou, professeur en sciences de l'éducation à Paris 8. Des études publiées en 2009 sur l'apprentissage du travail hors la classe et les incidences sociales de sa prescription et de sa réalisation.

Faire ses devoirs.

Sous la direction de Patrick Rayou, Presses universitaires de Rennes.

VIDÉO

« APPRENDRE UNE LEÇON », PAS SI SIMPLE

Si donner une leçon à apprendre peut sembler tout à fait ordinaire et inoffensif cela pose en réalité de gros problèmes aux élèves. Problèmes généralement méconnus des enseignants et des familles, explique Julien Netter, enseignant et chercheur lors des journées d'étude de l'IFÉ de 2014-2015. Une conférence qui rend compte des résultats de ses recherches conduites avec Séverine Kakpo, à partir notamment d'entretien avec des élèves.

➤ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

« Tout processus d'apprentissage passe par une phase de travail personnel »



© PUF / W.A.

Pourquoi les devoirs perdurent-ils, alors qu'ils sont interdits depuis 1956 ?

Il faut rappeler que les devoirs ne sont pas interdits en tant que tels en primaire. Ce sont les travaux écrits qui sont interdits et pas les tâches orales. Mais cette différence fait sans doute peu sens pour les enseignants car un travail oral, comme une lecture préparatoire ou encore l'apprentissage d'une leçon, peut requérir autant de temps qu'un travail écrit et présenter un grand degré de complexité pour les élèves. On peut donc s'interroger sur la pertinence de cette opposition. Si les devoirs continuent à être prescrits, c'est sans doute parce que tout processus d'apprentissage passe par une phase de travail personnel, qui permet appropriation et consolidation des notions étudiées. Or, le plus souvent, la classe n'offre pas aux élèves l'opportunité de mettre en œuvre ce travail personnel. Il est important que les travaux qui sensibilisent les enseignants aux inégalités sur l'externalisation du travail personnel des élèves ne conduisent pas à conclure qu'il faut arrêter de prescrire des devoirs pour résoudre les problèmes soulevés.

Comment les familles investissent ou gèrent cette question ?

« Accompagner les devoirs » ne relève pas de l'évidence pour bon nombre de parents. Pour la plupart des parents de milieux populaires auprès desquels j'ai enquêté, il est clair que le rôle qui leur incombe est d'aider leurs enfants à retourner en classe avec des devoirs justes et corrigés. Les parents ne se contentent pas de prodiguer un encadrement moral ou matériel des devoirs, ils mettent littéralement « la main à la pâte des apprentissages »,

empiétant sur les territoires dévolus aux enseignants. Faut-il en conclure que les parents se méprennent sur les attentes des enseignants, qui sont souvent enclins à dire qu'ils n'attendent pas ce genre d'aide des parents ? Ou faut-il en conclure que les parents répondent en fait ainsi aux attentes implicites mais bien réelles de l'école ? Je penche davantage pour la seconde hypothèse. Après tout, le récent développement des dispositifs qui se proposent d'aider les élèves à faire leurs devoirs n'accrédite-t-il pas l'idée qu'une grande partie de la réussite se joue en dehors de la classe et qu'il ne faut pas laisser les devoirs revenir en classe « à l'état naturel » ?

Y-a-t-il des devoirs efficaces ?

Les observations que j'ai conduites avec Julien Netter au sein de dispositifs d'aide aux devoirs montrent que certains types de prescriptions sont plus utiles que d'autres. On a pu distinguer une « boucle vertueuse » du travail personnel, qui exporte vers l'étude, ou vers la maison, des devoirs renvoyant à des enjeux d'apprentissage que les enfants se sont suffisamment appropriés en classe pour pouvoir travailler seuls. Cela ne rend pas superflue la présence des adultes, des enseignants qui peuvent intervenir pour stabiliser, consolider les connaissances. À l'opposé, une « boucle » moins vertueuse consiste en l'exportation de notions qui n'ont pas été acquises en classe. Cela ne permet pas aux élèves de travailler seuls et contraint les personnes qui les encadrent à s'engager dans des

démarches difficiles, coûteuses d'assistance, puisqu'elles doivent refaire ce qui n'a pas pu être fait en amont, en classe. Le « bon devoir », c'est celui que l'élève peut faire seul, en autonomie.

Un nouveau dispositif « devoirs faits » est annoncé pour la rentrée : qu'en pensez-vous ?

Je pense que l'école doit proposer un encadrement du travail personnel des élèves, se proposer d'être son propre recours, en somme. Mais la « réinternation » des devoirs n'est pas forcément un gage d'efficacité. Aujourd'hui, une part non négligeable des difficultés rencontrées durant le temps de l'étude tient à ce que les élèves ne se sont pas appropriés les savoirs en classe. Le temps d'étude reçoit alors la charge de ce qui aurait dû être réglé en classe, devenant une caisse de résonance de tous les dysfonctionnements

scolaires. C'est la raison pour laquelle je crois profondément qu'une réforme des devoirs n'a de sens qu'articulée à une réforme pédagogique de fond, sur la formation des enseignants,

sur ce qui pourra permettre de rompre avec les orientations qu'a pris l'école ces dernières années, basées sur la mise en concurrence des individus et des établissements. La proposition du ministère n'est pas vraiment novatrice, cela fait plus de vingt ans que des dispositifs d'aide aux devoirs, financés par l'argent public, se sont développés à la périphérie de l'école.

LE « BON DEVOIR »,
(C'EST CELUI
QUE L'ÉLÈVE PEUT
FAIRE SEUL,
EN AUTONOMIE.

SÉVERINE KAKPO EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES SAINT DENIS. MEMBRE DU LABORATOIRE CIRCEFT-ESCOL, SES RECHERCHES PORTENT SUR LE TRAVAIL HORS LA CLASSE DES ÉLÈVES ET SUR LA « DIVISION SOCIALE DU TRAVAIL ÉDUCATIF » ENTRE ÉCOLE, FAMILLES ET ACTEURS DU MONDE PÉRISCOLAIRE. ELLE A PUBLIÉ AUX PUF LES DEVOIRS À LA MAISON : MOBILISATION ET DÉSORIENTATION DES FAMILLES POPULAIRES.